Rapport d'activités 2017

Table des matières

Mission du CILQ 1
Message de la présidente 2
Conseil d'administration du CILQ 3
Entreprises membres du CILQ 4
Portrait des entreprises membres 5-6
Les membres associés 7
Membres associés du CILQ 8
Permanence 9
L'année 2017 en bref 10-11
ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DE 2017
Exercice de négociation pour la modernisation du système laitier canadien 13-15
Commerce international – Suivi sur les ententes AECG et ALENA 16-17
Plan de commercialisation du lait 18
Négociation de la Convention de mise en marché du lait (CMML) 19-20
Lait biologique 21
Bien-être animal 22
Réglementation 22
Qualité du lait 23
Lait de consommation 24
Gouvernance du CILQ 25
Développement de l'influence du Conseil 26
Communications avec les membres 27
Événements du CILQ 28-30
Comités du CILQ 31
Participation du CILQ aux comités d'industrie 32-33
Participation du CILQ aux organismes du milieu 34
Novalait 35-36
FDTA 37-38
Centre d'expertise fromagère du Québec 39
Concours Sélection Caseus 40
Programme Don de lait 41
Le CILQ remercie 42

La mission du CILQ

Le Conseil des industriels laitiers du Québec doit contribuer au développement économique, social et professionnel de l'ensemble de ses membres, dans le respect de l'équité et d'un développement dynamique et structuré de l'industrie québécoise

LES PRINCIPAUX MANDATS DU CILQ

- Contribuer au développement des affaires et des marchés et assurer la compétitivité de l'industrie laitière.
- Contribuer à l'augmentation de la productivité et de la rentabilité des entreprises membres et de l'industrie.
- Contribuer au développement professionnel des personnes impliquées.
- Gérer efficacement, de façon responsable, le CILQ.

LES CHAMPS D'ACTION

- Les approvisionnements de lait
- Le cadre réglementaire (sanitaire, commercial et environnemental)
- La promotion de l'industrie et de ses produits
- Le savoir scientifique et technologique
- Le réseautage, les relations d'affaires, la connaissance de l'industrie

LES ACTIONS

NÉGOCIER	REPRÉSENTER
INFORMER	FINANCER
INSTRUIRE	ADMINISTRER

LES PRODUITS

- Des conventions d'approvisionnement satisfaisantes et un approvisionnement satisfaisant de nos membres et l'industrie;
- Des règlements et règles compatibles avec le développement des membres et de l'industrie québécoise;
- Un savoir scientifique et technique d'avant-garde dans le milieu et répondant aux besoins des membres;
- Des activités de promotion qui accroissent la vente de nos produits et la notoriété de notre industrie;
- Des activités de réseautage et de relations d'affaires qui dynamisent le milieu;
- Une information aux membres pertinente et rapide;
- Des avis conseils et du dépannage;
- Une association appréciée de ses membres et saine au point de vue financier.

Conseil des industriels laitiers du Québec inc.

Message de la présidente

Carole Thibault
Présidente du Conseil

C'est avec plaisir que je vous présente le bilan des activités de 2017 du Conseil des industriels laitiers du Québec. Une fois de plus, le CILQ a connu une année remplie et a été en mesure d'atteindre les objectifs qui lui avaient été assignés en début d'exercice.

Au cours de 2017, le conseil d'administration a su guider les actions du CILQ dans le meilleur intérêt de ses membres et la permanence a été en mesure de livrer les mandats qui lui ont été demandés.

Nous pouvons être fiers de la composition équilibrée du CA du CILQ, qui est composé de 15 représentants d'entreprises, soit un membre sur 6, provenant de tous les secteurs de la transformation laitière. Il regroupe autour d'une même table aussi bien les micro-entreprises que les multinationales et les moyennes entreprises. Je crois que cette représentativité donne de la crédibilité aux positions que nous adoptons et fait en sorte qu'elles sont représentatives des besoins et intérêts du secteur. Je tiens à remercier l'ensemble des administrateurs pour leur implication au sein du CILQ. Vous réussissez à concilier des points de vue différents et à les transformer en consensus d'industrie.

Je crois également que l'implication active de la permanence dans les différents comités nationaux et provinciaux qui supportent le Plan national de commercialisation du lait et l'approvisionnement des usines en lait permet de faire évoluer les dossiers dans le respect des intérêts de nos membres. Vous constaterez dans le présent rapport, l'ampleur des travaux ainsi que les efforts investis pour une résolution des enjeux satisfaisante pour les membres du CILQ. Les travaux peuvent à certain moment être laborieux mais ils avancent dans la bonne direction.

Je ne peux pas en dire autant des ententes commerciales et des décisions fédérales relatives à leur application. Malgré l'intense implication de la permanence du CILQ et de son CA, les résultats ont été décevants. Le secteur ne digère toujours pas que les contingents de fromage de l'AECG aient été alloués à ses clients. Nous souhaitons que le passé ne soit pas garant du futur, dans le contexte où d'autres négociations commerciales sont en cours avec d'importantes zones économiques qui ont un œil sur le marché canadien des produits laitiers. Avec l'ALÉNA et le PTPGP, l'année 2018 risque d'être encore source d'inquiétude.

Au niveau de la gouvernance du CILQ, le CA a complété la revue et la modernisation des pratiques de gouvernance ainsi que des règlements de l'organisme. Il a, entre autre, mis en œuvre un processus d'amélioration continue du fonctionnement du CA en adoptant un processus d'auto-évaluation annuel qui sera mis en œuvre, dès 2018. Je crois que le CILQ est maintenant doté d'une structure de gouvernance encore plus transparente et efficace.

Le CILQ a poursuivi son exercice de modernisation de ses activités. Entre autres, une nouvelle collaboration avec le CEFQ, Novalait et le STELA est née et a permis de produire un nouvel événement réunissant la science et la pratique. Cette nouvelle collaboration visait à rapprocher les milieux de la production et de la transformation du milieu de la science et du transfert technologique afin de suciter des maillages et des habitudes de collaboration et de communication encore plus étroites. Comme je vous le disais dans une de mes allocutions passées, l'environnement commercial change beaucoup depuis quelques années et ces changements n'iront pas en diminuant. Il est donc important de solidifier le plus possible nos liens avec les différents maillons de la chaîne de valeur de notre industrie. Ce type de rapprochement ne peut que nous aider à affronter les défis que nous réserve l'avenir. Nous comptons nous appuyer sur le succès obtenu pour poursuivre dans cette veine, en 2018.

En bref, vous constaterez en parcourant le présent rapport annuel que les équipes (administrateurs et permanence) du CILQ n'ont pas chômé en 2017.

En terminant, je vous informe que je complète mon mandat de présidente du CA du CILQ au terme de la présente assemblée annuelle. Je tiens, d'abord et avant tout, à vous remercier de votre confiance et surtout exprimer ma grande fierté d'avoir eu le privilège de piloter les discussions et de collaborer avec les administrateurs qui ont composé le CA depuis ces deux dernières années, des gens de talent qui ont à cœur le développement harmonieux du secteur et ce, dans le respect des intérêts de tous. Je remercie également Charles et son équipe pour leur support, leur collaboration et leur engagement.

Merci et bonne assemblée.

Le conseil d'administration
du CILQ

Carole Thibault
Présidente du Conseil
Danone

Alain Chalifoux
1er Vice-président
Laiterie Chalifoux

Jean Provencher
2e Vice-président
Laiterie de Coaticook

Gilles Froment
2e Vice-président
Parmalat Canada

Administrateurs

Gilles Blackburn
Fromagerie Blackburn

Roger Bergeron
Fromagerie Bergeron

Luc Boivin
Fromagerie Boivin

Stephanie Duchesne
Kraft Heinz Canada ULC

Normand Duperré
Laiterie de La Baie

Luc Giguère
Parmalat Canada

Martin Jr Guilbault
Fromagerie du Champ à la Meule

Dominique Mathieu
Smucker Food Canada

Julie Paquin
Saputo Produits Laitiers Canada

Dave Paradis
Saputo Produits Laitiers Canada

André St-Amour
Yoplait Liberté Canada

Membres du CILQ

Exercice 2017

Aliments La Bourgeoise
Corporation des moines bénédictins
Danone
Ferme Maskita
Ferme Vallée Verte 1912
Fromabitibi
Fromage au village (Le)
Fromage Warwick
Fromagerie Au gré des champs
Fromagerie au pays des bleuets
Fromagerie Bergeron
Fromagerie Blackburn
Fromagerie Boivin
Fromagerie Champêtre
Fromagerie de la Bourgade
Fromagerie des Basques
Fromagerie des Cantons
Fromagerie des Grondines
Fromagerie du Champ à la Meule
Fromagerie du Charme
Fromagerie du Domaine Féodal
Fromagerie du Littoral
Fromagerie du Matin
Fromagerie du Pied-de-Vent
Fromagerie du Presbytère
Fromagerie du Terroir de Bellechasse
Fromagerie et crémerie International St-Jacques
Fromagerie et chèvrerie la Cabriole
Fromagerie F.X. Pichet
Fromagerie Ferme des Chutes
Fromagerie Fritz Kaiser
Fromagerie Gilbert
Fromagerie La Pépite d'Or
Fromagerie La Station
Fromagerie La Suisse normande
Fromagerie La tête sur le bio
Fromagerie L'Ancêtre
Fromagerie L'Autre Versant
Fromagerie L'Atelier
Fromagerie Le Baluchon
Fromagerie Le Détour (2003)
Fromagerie Le Métayer
Fromagerie Lehmann
Fromagerie Lemaire
Fromagerie Les Folies Bergères
Fromagerie Les Rivières
Fromagerie Marie Kadé
Fromagerie Médard
Fromagerie Mirabel
Fromagerie Montebello
Fromagerie Mont-Tremblant
Fromagerie Nouvelle France
Fromagerie Perron
Fromagerie Polyethnique
Fromagerie Port-Joli
Fromagerie Proulx (1985)
Fromagerie P'tit Plaisir
Fromagerie P'tit Train du Nord
Fromagerie Qualité Summum
Fromagerie Rang 9
Fromagerie Roy
Fromagerie St-Fidèle
Fromagerie St-Laurent
Fromageries Victoria
Fromageries Bel Canada
Fromages de l'Île d'Orléans
Fromages La Chaudière
Fromages Latino
Fromagiers de la Table ronde
Kerry Québec
Kraft Heinz Canada ULC
Laiterie Chagnon
Laiterie Chalifoux & Riviera 1920
Laiterie Charlevoix
Laiterie de Coaticook
Laiterie de La Baie
Laiterie de l'Outaouais
Laiterie des Trois-Vallées
Laiterie Royala
Maison d'affinage Maurice Dufour (La)
Moutonnière (La)
Normandinoise (La)
Parmalat Canada
Pinte (La)
Saputo Produits laitiers Canada
Smucker Food Canada
Studio Fromager
Trappe à fromage de l'Outaouais (La)
Vache à Maillotte (La)
Yoplait Liberté Canada

Nouvelles entreprises
Entreprises fermées en cours d'année

Portrait des entreprises membres du CILQ

Le nombre d'entreprises laitières en opération au Québec, dans le secteur du lait de vache est stable depuis quelques années. En fait, on ne compte que deux fermetures d'entreprises en 2017, dont une a réouvert avec un nouveau propriétaire (Fromagerie FX Pichet est devenue Fromagerie le Baluchon).

Le CILQ compte donc 88 entreprises membres (93 usines) qui ont transformé 50,4 % du lait de vache transformé au Québec, au cours de l'année laitière 2016-2017.

Les entreprises membres du CILQ occupent tous les créneaux de la transformation laitière et sont de tailles très variées, multinationales, entreprises régionales, fromageries artisanales ou producteurs-transformateurs.

Localisation des usines membres du CILQ

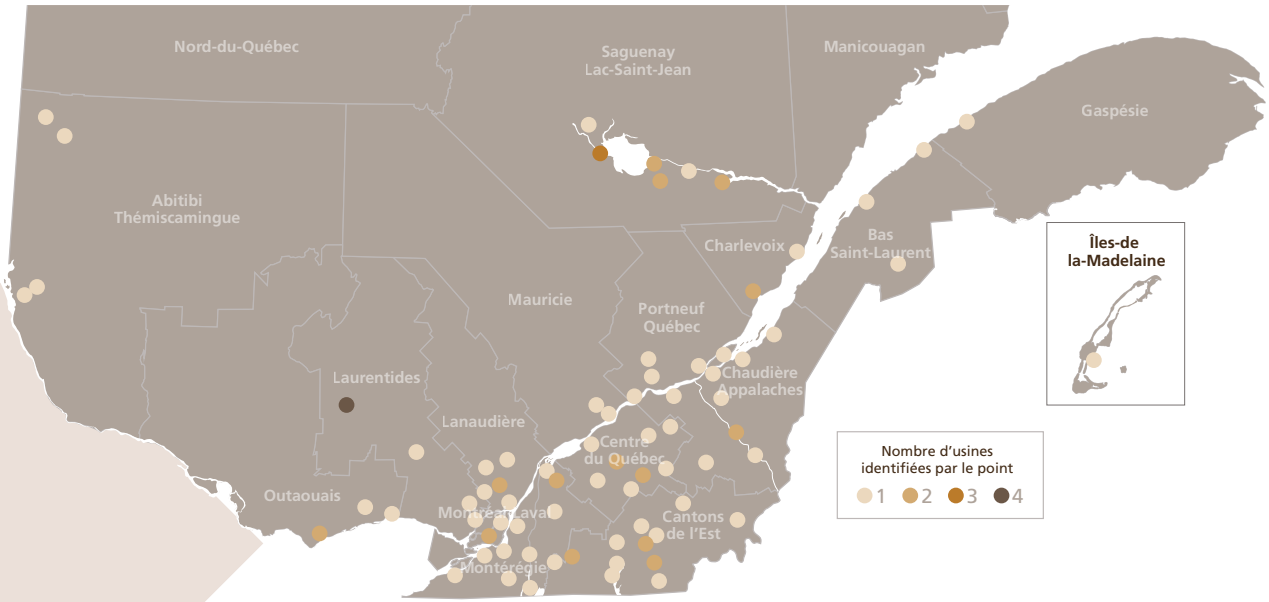

Nombre d'entreprise par type de produit 2016-2017

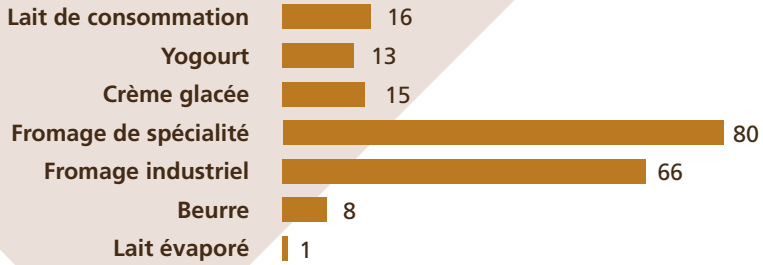

Répartition des entreprises par catégorie de volume 2016-2017

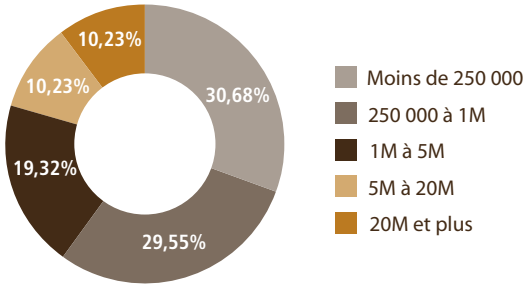

Volume total transformé par catégorie de volume 2016-2017

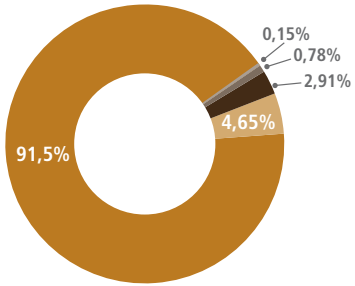

Portrait des entreprises membres du CILQ

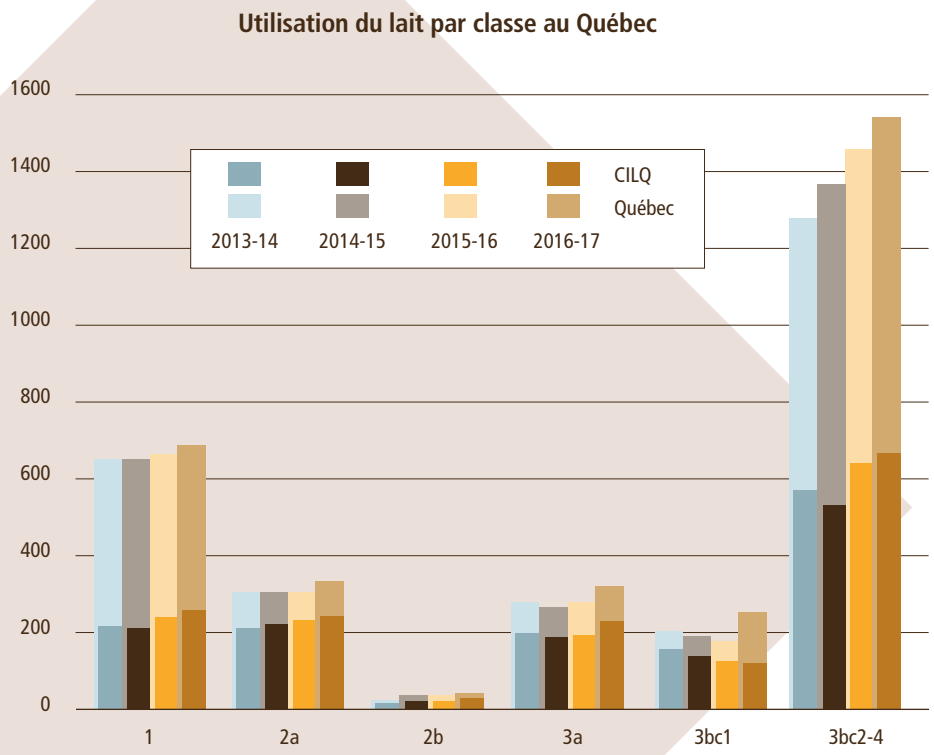

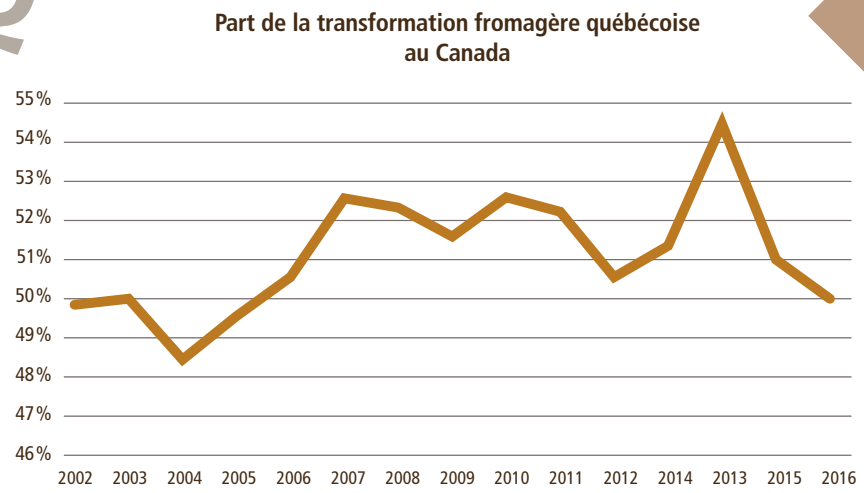

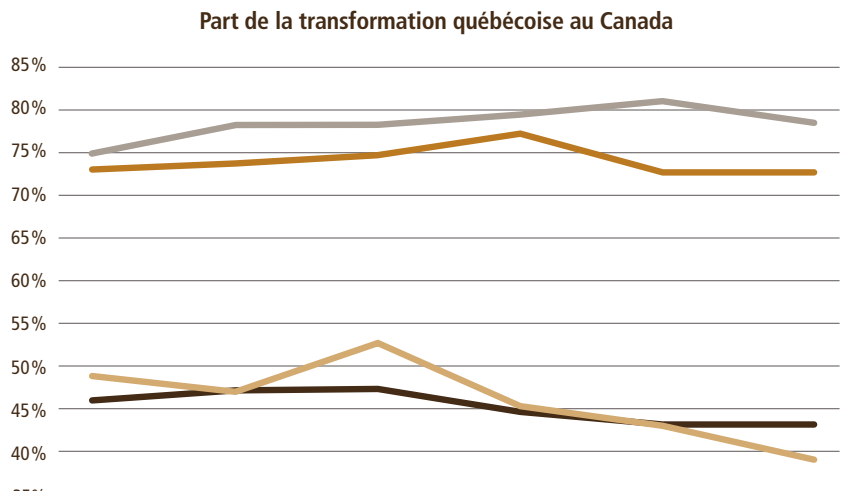

Note : Mozzarella inclut : fromage à pizza et fromage servant à la fabrication du fromage fondu.
Fromage de spécialité inclut : fromage à la crème, suisse et emmental, parmesan, ricotta, Monterey Jack, havarti, feta, gouda, brick, provolone, farmer et colby.

Les membres associés

Le Conseil représente également une occasion de rencontres et de développement de liens d'affaires pour les entreprises qui offrent des biens ou services à l'industrie laitière québécoise. En devenant membre associé du CILQ, ces entreprises bénéficient de contacts privilégiés avec les industriels laitiers lors des activités du Conseil et ont accès à une information de qualité sur le secteur.

Le nombre de membres associés est passé de 55 à 52 en 2017. Les entreprises suivantes n'ont pas renouvelé leur adhésion ou ont fusionné : Continental Ingredients Canada, LM2S – Groupe Brière International, Promak Solutions, Biovet, Service de Gestion Danric, Soluciens et Soylutions. Le Conseil a cependant accueilli les nouveaux membres suivants : Centrifuges Unlimited, GMD Consultant, Lallemand Specialty Cultures et Paralel Agroalimentaire. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous incitons les entreprises laitières à privilégier les relations d'affaires avec eux, ainsi qu'avec tout membre associé dont la liste des noms par catégorie est disponible sur le site Internet du CILQ.

Au cours de l'année, le CILQ a travaillé avec le comité directeur des membres associés, qui s'est fusionné au comité congrès. Ce comité vise dorénavant à soutenir la permanence dans la conceptualisation et la planification des activités sociales, de formation et de communication du Conseil.

Le comité a également modifié ses dates de rencontres annuelles. Il tient dorénavant deux rencontres par an, soit une juste avant l'assemblée annuelle du CILQ, en mars, alors que la réunion qui avait auparavant lieu le samedi matin, dans le cadre du congrès, a été transférée au vendredi, en fin d'après-midi. Ces changements ont permis de réunir plus de gens, et donc de mieux cibler les intérêts des membres.

Aussi, tous les membres associés qui désirent s'impliquer de façon plus sporadique, sans être membre du comité directeur, sont les bienvenus. Ils sont alors invités à communiquer avec les membres du comité. D'ailleurs, au cours de l'année, les membres du comité directeur peuvent solliciter l'opinion ou recueillir les idées des membres associés sur un projet à venir. Pour ce faire, un groupe privé sur LinkedIn a notamment été créé sous le nom « Membres associés CILQ ». Afin de vous ajouter audit groupe, vous pouvez transmettre une invitation à un des membres du comité, par l'intermédiaire de ce réseau, afin qu'il puisse vous inviter à rejoindre le groupe.

Le comité directeur élargi regroupe donc : Sophie Desnoyers, qui agit à titre de responsable, Éric Chatigny, Cynthia Rivard, Luc Millette, Dany Ethier, Jani Beauchamp, Regis Rehel, Alain Chalifoux, Dominique Mathieu, Luc Boivin, Charles Langlois et Yolaine Villeneuve.

Finalement, nous vous rappelons que la force d'un réseau réside notamment dans le nombre de membres qu'il compte et dans la participation active de ceux-ci. Le comité directeur est une voie privilégiée pour vous représenter au sein du CILQ. Par conséquent, n'hésitez pas à communiquer par courriel, téléphone ou autre, avec un de ses membres et à inviter de nouvelles entreprises à se joindre aux membres associés du CILQ.

Au plaisir de vous rencontrer dans le cadre de nos réunions !

Sophie Desnoyers,
Responsable du comité directeur

Membres associés du CILQ

Exercice 2017

Accès Ingrédients – R.A. Chisholm
Agat Laboratoires
Alain Royer Consultant
Alifab
Aliments Serval Canada (Les)
ATLQ
Automatisation Pike
Banque Nationale - Secteur agricole
CAP Expert (Service de Gestion Danric)
Cargill Animal Nutrition – Div. Cargill
Centrifuges Unlimited
CIMCO Réfrigération
Constant America
Duropac
E.B.R.
Écolab Agro-Alim & Breuvages
Elopak Canada
Falco technologies
Fédération des caisses Desjardins du Québec
Financement agricole Canada
Foodtec Canada
GMD Consultant
Groupe Agéco
Groupe Conseil Taima
Groupe Export agroalimentaire QUÉBEC – CANADA
Hood Emballages
ifm efector Canada
Industries d'acier inoxydable
Industries Plastipak
Kerry Ingrédients & Flavors
Krohne
LACTOPUR
Lallemand Specialty Cultures
Laporte Experts - Conseils
Liqui-Box
OmniChem
Paralel Agroalimentaire
Paul-Claude Bérubé, Avocats
Plastiques Silgan Canada
Powerblast Canada
Quadra
Qualtech (Gestion)
SANI-MARC
Saveurs Carmi
Scholle IPN Canada
Sealed Air, Diversey – Cryovac
Shur-Gain (Nutreco)
Sogenix Groupe Conseil
T.O.C. Alimentaire
Tetra Pak Canada
Transport Petit 1997
Tuchenhagen Canada

Nouveaux membres en 2017

La permanence
du CILQ

Charles Langlois
Président-directeur général

Dossiers :
Négociation de la CMML
Dossiers nationaux
Porte-parole du CILQ
Novalait
FDTA

Youenn Soumahoro
Économiste

Dossiers :
Rercherche économique
Approvisionnnement
Qualité
Suivi de la Convention
Comité des laiteries

Mélanie Mercier
Adjointe à la comptabilité et à l'administration

Dossiers :
Comptabilité
Inscriptions

Yolaine Villeneuve
Directrice
Affaires publiques et corporatives

Dossiers :
Communications
Organisation des événements
Programme Don de lait
CEFQ
Concours Sélection Caseus

Geneviève Lesage
Adjointe aux événements

Dossiers :
Site Web
Répertoire en ligne
Organisation des événements

L'année 2017 en bref

Janvier

- Déjeuner causerie CRI Mtl
- Comité des signataires
- Comité technique
- Assemblée annuelle des PLO – DFO
- Comité harmonisation
- Groupe de travail national – allocation du lait
- OS P5
- CCGAL (3)
- Comité directeur CASEUS
- CCGAL
- Rencontre MAPAQ – Staph Aureus
- CA FDTA
- Rencontre préparatoire – Comité des signataires
- Événement DUX

Février

- Comité technique(3)
- Comité des signataires
- Comité des laiteries
- Journées de réflexion
- Conférence annuelle – Politique laitière des PLC
- AGA Agropur
- Présentation du programme de promotion PLC
- Comité aviseur CASEUS
- CA FTLQ
- Comité technique
- CA Novalait
- Formations SYSlait (3)

Mars

- Rencontre PLQ–CILQ et Ministre Lessard
- Comité approvisionnement
- Comité directeur CASEUS
- Comité lait biologique
- Rencontre renouvellement CMML
- Comité technique
- Comité de pertinence Novalait
- Rencontre conseillers Min. Champagne
- AGA CILQ
- Réunion Secrétariat
- CA CEFQ
- Conférence téléphonique MAPAQ – Staph Aureus
- Rendez-vous laitier AQINAC

Avril

- Perspectives agroalimentaires CRAAQ
- Comité technique P5
- Comité aviseur CASEUS
- AGA PLQ
- Comité harmonisation
- P5 et MCLO
- AGA CEFQ
- Négo CMML
- CCGAL
- Comité approvisionnement
- CA Novalait
- Appel conférence Entente P5
- CA FTLQ
- Plan de développement du secteur laitier PLQ

Mai

- Comité Prix Donat-Roy
- Comité technique
- Comité technique P5
- Négo CMML
- Rencontre CILQ / ODC
- AGA & séminaire FIL – IDF
- Rencontre des signataires
- Sommet Alimentation
- Colloque STELA

Juin

- Comité directeur CASEUS
- Rencontre FDTA (2)
- GOLF CILQ
- Dévoilement finalistes CASEUS
- Congrès ODC
- Congrès AQINAC
- CA Novalait
- CA CEFQ
- Comité directeur
- Négo CMML
- Rencontre CEFQ

L'année 2017 en bref

Juillet

- Visite hôtel congrès – organisation
- Négo CMML (3)
- Rencontre STELA, Novalait, CEFQ, CILQ
- Comité lait bio (2)
- Comité harmonisation
- Réunion Secrétariat
- Comité technique (2)
- Comité technique P5
- SYSlait – RMAAQ
- Position transformateurs
- Groupe de travail transformateurs – ALENA
- OS du P5 et MCLO
- CCGAL
- Rencontre AAC – CEFQ

Août

- Négo CMML (4)
- Rencontre Ministre Lessard
- CA CILQ
- Groupe de travail ODL
- Comité technique

Septembre

- Négo CMML
- Comité technique MMO
- Réunion annuelle du CCNVL
- Comité approvisionnement
- Rencontre MAPAQ – Fonds Investissement (3)
- Dévoilement CASEUS
- P5
- CCGAL

Octobre

- CA FDTA
- Comité directeur CASEUS
- Comité négociation
- Négo CMML
- CA CEFQ
- Comité des signataires
- Comité lait bio
- CA CILQ
- Session conjointe STELA, Novalait, CEFQ, CILQ
- Congrès CILQ
- Comité technique P5
- Secrétariat
- Négo CMML
- P5
- Secrétariat
- CCGAL
- FDTA – Cartographie
- Symposium Bovins laitiers
- Comité technique CMML
- Comité Approvisionnement
- Comité aviseur CASEUS
- Congrès de la FIL – IDF

Novembre

- Développement durable PLC
- AGA Novalait
- Comité qualité
- Journée fromagère CEFQ
- Comité des laiteries
- Comité technique
- Comité pilotage Novalait
- Secrétariat
- Sommet Alimentation
- ALÉNA – Mexique
- Comité des laiteries
- Comité directeur CASEUS
- CA FDTA

Décembre

- Comité qualité
- Audience RMAAQ
- Comité paiement du lait
- Rencontre MAPAQ, SIAL, CILQ
- Comité des laiteries
- Comité technique
- CA CILQ
- P5
- Secrétariat
- Atelier Mesures d'urgence – Bovins
- CA Novalait
- Négo CMML (3)
- ATQE / FDTA

Les activités et réalisations de 2017

Modernisation du système laitier canadien

Mandat 2017

- Poursuivre l'implication dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale sur les ingrédients (SNI)
- Suivre et participer aux différents travaux de mise en œuvre
- Participer aux groupes de travail de la SNI (Allocation du lait; croissance des marchés)
- Suivre l'application de l'entente
- Entamer des discussions sur la possibilité de modifier le système de paiement du lait pour que le prix des protéines porte sur la composition en caséine

Les principaux éléments de la Stratégie nationale sur les ingrédients (SNI) ont été mis en application en février 2017, tel que prévu :

- Nouvelle formule d'ajustement des prix pour les classes 2 à 4;
- Baisse du prix de la protéine pour les classes 3a et 3c1 (-8 %);
- Ajustement du prix de la protéine pour les classes 3b (-1 $/kg) et 3d (1,50 $/kg) (septembre 2016);
- Ajustement du prix de la matière grasse pour les classes 1 à 4 (0,15 $/kg);
- Nouvelle classe d'ingrédients, classe 7;
- Processus de renouvellement de l'entente;
- Mécanisme de facturation harmonisé, ratio de facturation, pour les classes 2 à 4;
- Création de 3 groupes de travail.

Toutefois, certaines composantes de la SNI n'ont pas été mises en œuvre, faute d'entente entre les parties sur les modalités d'application ou par besoin de poursuivre les discussions techniques en vue de développer les modalités d'application nécessaires :

- Application de l'entente sur les CPL secs;
- Traitement des pertes de protéine provenant du processus d'ultra filtration;
- Vérification des transactions interprovinciales d'ingrédients laitiers;
- Mécanisme de suivi et de vérification des déclarations d'utilisation d'ingrédients laitiers;
- Définition et application des ratio de facturation pour les produits de classe 1;
- Traitement des non acheteurs de lait.

Modernisation du système laitier canadien

Les modalités de mise en vigueur des dispositions de la SNI sur les CPL secs et le traitement de la protéine dans le perméat ont été des sources de dissension entre les producteurs et les transformateurs, au cours de l'année. Aucun consensus n'a donc été atteint sur ces enjeux. Toutefois, les pistes de solution déposées en fin d'année offrent un bon potentiel de résolution.

Le comité national d'implantation de la SNI des producteurs et des transformateurs, sur lequel des représentants du CILQ siègent, a tenu plusieurs séances de négociation pour tenter de résoudre ces deux enjeux. Pour soutenir ces négociations, les producteurs et les transformateurs ont convenu de conduire une étude légale sur les options envisagées pour gérer le volet de la SNI sur les CPL secs. Ils ont également convenu de créer un groupe d'experts pour étudier le traitement des pertes de protéine dans l'application des ratios de facturation lorsque des activités de filtration à l'usine sont en cause. Le Conseil a suivi l'évolution de ces travaux, tout au cours de l'année, afin de s'assurer que les solutions explorées soient acceptables et équitables pour tous ses membres. Il a également informé les membres de son CA de l'évolution des travaux et recueilli leurs commentaires.

Le volet vérification des transactions d'ingrédients laitiers et des déclarations d'utilisation des composants de classes 7 a monopolisé beaucoup d'énergie. Ce volet n'a pas été une source de dissension entre les producteurs et les transformateurs. Tous conviennent de la nécessité d'avoir un système de vérification efficace et étanche. Ce dossier a toutefois requis plus d'analyse que prévu, en particulier par la CCL. La première grande préoccupation de ce volet a été de s'assurer que toutes les entreprises qui fabriquent des produits laitiers (qu'ils soient acheteurs de lait des producteurs ou non) soient soumises au même ratio de facturation. La deuxième grande préoccupation a été de s'assurer du suivi des transactions interprovinciales d'ingrédients laitiers, en particulier, entre les usines d'une même compagnie.

La première préoccupation passe par la mise en place d'un système d'enregistrement national centralisé (SENC) et l'ajustement des réglementations provinciales qui assureront que les vérificateurs provinciaux aient accès aux livres des utilisateurs d'ingrédients laitiers, qu'ils soient acheteurs de lait ou non. La deuxième grande préoccupation passe par une mise à niveau informatique des systèmes provinciaux de vérification des déclarations d'utilisation du lait et de ses composants, soit le MVU ontarien et le SYSlait québécois. Cette mise à niveau doit garantir que les deux systèmes sont en mesure de suivre les transactions d'ingrédients et de communiquer numériquement ensemble pour assurer un suivi efficace et rapide des transactions interprovinciales.

Pour l'instant, les préoccupations de la CCL, à cet égard, ont retardé la mise en œuvre des transactions interprovinciales d'ingrédients laitiers au prix de la classe 7. La CCL veut des assurances que la communication entre le MUV et SYSlait sera pleinement fonctionnelle avant de permettre de telles transactions.

Au moment d'écrire ces lignes, les travaux n'étaient pas encore complétés. La mise en vigueur du SENC et la mise à niveau des systèmes provinciaux de vérification devraient être complétées pour le 1er août 2018.

Plusieurs comités dont le Conseil est un membre actif, ont été impliqués dans les discussions et travaux sur ces enjeux. Le comité national des transformateurs sur l'implantation de la SNI, le comité aviseur des transformateurs de la CCL, le secrétariat du CCGAL et le comité technique de la CMML ont été les principaux pilotes des travaux sur les enjeux de la mise à niveau des systèmes de vérification de l'utilisation du lait et des composants provinciaux et national. Plusieurs rencontres par mois ont été investies dans cet exercice.

Modernisation du système laitier canadien

Le développement de ratios de facturation pour les produits de classe 1 et leurs modalités d'application est un autre volet de la SNI qui a monopolisé les ressources du CILQ. À la fin de 2017, les travaux sur ce dossier n'étaient pas complétés. On s'attend à ce qu'ils soient mis en œuvre dans la première partie de l'année 2018.

La décision d'accorder un accès aux ingrédients de classe 7 pour les produits de la classe 1 a nécessité beaucoup de discussions pour définir les ratios qui s'appliqueraient à ces produits et sur la manière d'appliquer ces ratios. Cette décision a conduit à une modification du mode de déclaration d'utilisation du lait dans cette classe et, par effet domino, a soulevé des enjeux sur le traitement des inventaires de produits de cette classe et des pertes-retours de lait. L'existence de différentes méthodes de déclarations d'utilisation du lait dans ces classes, entre le Québec et les autres provinces, complique le processus de conversion du système actuel de déclaration et de paiement du lait de cette classe.

Le Conseil est actif dans ce dossier, participe aux travaux nationaux sur cet enjeu et s'assure de faire le pont entre les travaux nationaux et le comité des laiteries du CILQ. L'objectif du Conseil est de s'assurer que ces changements n'occasionneront pas d'augmentation de coûts pour ses membres, en particulier, pour les laiteries.

Le volet de la SNI sur l'approvisionnement en lait de projet spécifique de fabrication de poudre de lait entier n'a pas évolué en 2017. Toutefois, des discussions préliminaires sur la mise en œuvre de ce volet se sont amorcées en fin d'année. Il y aurait potentiellement une ou deux entreprises qui souhaiteraient prendre avantage de ce volet de la SNI. Aucune décision n'a encore été prise par les offices de producteurs sur les projets potentiels. Le CILQ suit ce dossier à distance pour l'instant.

Enfin, les comités de travail prévus dans la SNI (allocation du lait, promotion, etc.) n'ont pas été actifs en 2017. Il est toutefois à prévoir que le comité sur l'allocation du lait démarre ses travaux à l'automne 2018. L'objectif de ce comité est de tenter d'harmoniser les règles d'allocation du lait entre les provinces. Le CILQ est membre de ce comité.

En bref, le Conseil a atteint ses objectifs 2017 sur la modernisation du système laitier canadien.

Commerce international
Suivi sur les ententes AECG et ALENA

Mandat 2017 :

- Suivre l'évolution du dossier de l'allocation des contingents tarifaires supplémentaires de fromage en vertu de l'AECG
- Suivre l'évolution de la mise en œuvre du Fonds d'investissement dans la transformation laitière
- Poursuivre nos activités de lobby auprès des gouvernements provinciaux et fédéraux pour promouvoir les positions du Conseil dans le traitement de ces deux dossiers
- Porter une attention à l'évolution de l'ALENA, particulièrement en regard avec les possibles impacts que les décisions américaines pourraient avoir sur la situation de la gestion de l'offre canadienne et le prix du lait

En 2017, le Conseil s'était donné quatre grands objectifs sur les enjeux du commerce international pour le secteur laitier et ses membres. Voici ce qui a été réalisé au cours de la présente année pour chacun de ces objectifs.

AECG

En 2017, le CILQ a profité des rencontres avec les représentants gouvernementaux pour leur transmettre les besoins de support du secteur de la transformation laitière pour l'aider à faire face aux conséquences de l'accroissement des importations de fromage en provenance d'Europe. Le Conseil a été déçu de l'ampleur et du contenu du programme de soutien annoncé en août par le Ministre McAuly et a rapidement publié un communiqué de presse exprimant sa déception, au nom de ses membres.

Suite à l'annonce du Ministre McAuly et à sa demande, le CILQ a produit et déposé un mémoire détaillé sur les modalités de gestion du programme de soutien à la transformation laitière annoncé par le Ministre. Ce mémoire a également été rendu public et largement diffusé.

Au niveau provincial, le CILQ a rencontré à plusieurs reprises au cours de 2017, les représentants du MAPAQ afin de leur transmettre ses points de vue sur les différents enjeux liés à l'AECG et pour demander leur support dans la défense des positions et demandes du CILQ.

Le CILQ a également sollicité, à quelques reprises au cours de l'année, une rencontre avec la Ministre du MESI pour la sensibiliser à nos enjeux et pour obtenir son support dans la défense des demandes du secteur.

Toutefois, malgré les énergies investies, ces initiatives n'ont pas obtenu les résultats escomptés.

Commerce international
Suivi sur les ententes AECG et ALENA

En 2017, le Conseil s'était donné quatre grands objectifs sur les enjeux du commerce international pour le secteur laitier et ses membres. Voici ce qui a été réalisé au cours de la présente année pour chacun de ces objectifs.

ALENA

Le CILQ s'est associé avec l'ODC, le WDC et l'ATLC, pour doter le secteur de la transformation laitière canadienne d'une stratégie d'intervention commune dans le dossier de l'ALÉNA pour défendre les intérêts des transformateurs laitiers canadiens et pour exprimer ses attentes vis-à-vis ce processus de modernisation de l'entente. Le CILQ et ses partenaires se sont dotés d'un comité stratégique pour suivre et réagir à l'évolution de ces négociations. Le CILQ est un membre actif de ce comité qui s'est réuni à quelques reprises depuis sa création, en juin 2017.

Le CILQ a d'ailleurs investi 20 000 $ en 2017 pour supporter la réalisation du plan d'intervention stratégique sur l'ALÉNA, convenu entre les associations de transformateurs du Canada.

Dans le cadre de ce plan stratégique d'action, le CILQ, en collégialité avec l'ATLC, a rencontré le Ministre du MAPAQ, la Ministre du MESI ainsi que les équipes des partis d'opposition à l'Assemblée Nationale (le caucus du PQ, les porte-parole en matière d'agriculture du PQ et de la CAQ et le chef de la CAQ) pour promouvoir les positions des transformateurs laitiers et leur demander leur soutien dans ce dossier.

De plus, le CILQ, l'ODC, le WDC et l'ATLC se sont rendus aux rencontres de négociation de l'ALÉNA afin de porter leur message, d'être le plus près possible des négociateurs canadiens, d'être prêts à réagir rapidement à tout mouvement dans les négociations et de maximiser les activités de lobbying.

Il importe de souligner que les associations de transformateurs du Canada travaillent en étroite collaboration avec les associations de producteurs du Canada. Ainsi, les efforts investis par les deux groupes assurent jusqu'ici une parfaite cohésion et solidarité au sein du secteur laitier sur les positions que le Canada doit défendre dans ces négociations sur la modernisation de l'ALÉNA. Cette cohésion implique des communications et discussions assez régulières entre les deux groupes pour coordonner les positions et actions.

Plan de commercialisation du lait

Mandat 2017 :

- Suivre et participer aux travaux des différents comités de gestion des ententes nationales (P10, P5, P4 et TNL)
- Suivre et participer aux différents comités techniques nationaux liés au CCGAL et à l'OS du P5

L'année 2017 a été une année riche en terme de rencontres de comités. Avec la forte croissance des besoins canadiens et l'avènement de l'entente nationale, le Conseil s'est impliqué dans les nombreuses réunions nationales pour s'assurer de représenter les intérêts de ses membres. Tant au niveau du comité technique P5 que du Secrétariat, de l'OS du P5 et du CCGAL, le Conseil a toujours été présent et s'est assuré d'être impliqué dans les discussions pour mieux défendre les intérêts de ses membres et du secteur de la transformation laitière.

En outre, la permanence du CILQ s'est impliquée pour assurer une transition en douceur entre le programme de la 4m CPL et de la nouvelle classe 7. Le CILQ s'est également impliqué dans le processus d'implantation de ratios de facturation pour des produits en classe 1. Ces ratios ont été proposés par les producteurs. Le CILQ a consulté ses membres sur la définition de ces ratios et participé aux discussions pour s'assurer que les producteurs n'introduisent pas indirectement de nouvelles normes de composition. Ces ratios ont été approuvés par le CCGAL, mais le Conseil a gardé son droit de réserve sur la question pour des actions futures, si désiré par les membres.

À un niveau plus technique, le Conseil a travaillé en collaboration avec ses partenaires sur la gestion de la réserve de croissance P5. Cette réserve a été mise en place pour approvisionner la croissance des entreprises en classe 2a et 3a, à travers les provinces du P5. Cette réserve entraîne des déplacements de lait pour assurer que les entreprises en croissance dans ces classes aient accès au lait de la réserve P5. L'enjeu autour de cette réserve et des ODL est de s'assurer que la réserve de croissance alloue le lait conformément à l'entente P5 sur l'approvisionnement des classes 2a et 3a et que les ODL n'introduisent pas un biais dans la répartition du volume entre les provinces et entre les entreprises. Une solution à cet enjeu a été identifiée, mais reste a être approuvée en 2018.

Toujours à un niveau plus technique, le Conseil a été partie prenante dans l'élaboration et l'application de la nouvelle méthode, prévue dans la SNI, pour déterminer les ajustements des prix des composants. Ce modèle a été utilisé pour l'ajustement du 1er février 2018 et sera utilisé pour les années subséquentes.

Au niveau national, la permanence du Conseil a participé aux différents comités (Comité technique P5, Secrétariat, OS du P5, CCGAL, différents groupes de travail) en moyenne, deux rencontres par mois. Ces comités voient au bon fonctionnement des ententes nationales, à appliquer les décisions du CCGAL et de l'OS du P5 et à solutionner les problèmes d'application qui surgissent.

Le CILQ considère qu'il a relevé son mandat de représentation nationale et que sa participation a été constructive et pertinente.

Négociation de la CMML

Mandat 2017 :

- Suivre l'application de la CMML 2012-2016
- Introduire dans la CMML les dispositions nécessaires pour assurer la mise en œuvre de la SNI
- Participer aux différents comités de la CMML (signataires, approvisionnement, technique, qualité et harmonisation)
- Négocier le renouvellement de la CMML
- Entamer des discussions sur la possibilité de modifier le système de paiement du lait pour que le prix des protéines porte sur la composition en caséine
- Faire reconnaître que le marché «sans OGM» est en pleine expansion et faire des démarches auprès des PLQ pour développer un incitatif aux producteurs pour satisfaire à cette demande

Le mandat du CILQ sur la Convention de mise en marché du lait visait le suivi de son application, une mise à niveau pour assurer l'introduction de la SNI dans la CMML et la négociation de son renouvellement. Le CILQ a donc posé les actions suivantes, pour remplir ce mandat.

En début 2017, les signataires de la CMML ont convenu d'amender la CMML 2012-2016 afin de permettre d'y introduire le contenu des décisions nationales sur la mise en œuvre de la SNI. Le CILQ en a profité pour demander d'augmenter la réserve de croissance des classes 2b3bc1 pour la faire passer de 8 millions de litres à 20 millions. Le CILQ désirait s'assurer que la réserve de croissance serait à un niveau suffisant pour couvrir la croissance anticipée des commandes de lait dans ces classes. Le CILQ a obtenu cette concession. L'entente obtenue en février prévoyait un engagement des parties à amorcer la négociation du renouvellement de la CMML 2012-2016 échue depuis le 31 juillet 2016. Cette négociation s'est effectivement amorcée en juin lorsque chacune des parties a déposé ses demandes.

Le CILQ est entré dans ces négociations avec peu de demande de modification. Par contre, Agropur visait une refonte majeure de la CMML. Les négociations tripartites ont été mises en veilleuse durant les mois de juillet, août et septembre, le temps qu'Agropur et le CILQ développent un consensus sur une position de transformateurs à soumettre aux PLQ. Plus d'une dizaine de rencontres bipartites ont été nécessaires pour dégager un consensus de transformateurs sur les ajustements à apporter à la CMML. L'équipe de négociation du CILQ a joué un rôle de leadership certain dans l'atteinte de ce résultat.

Cet exercice de négociation avec Agropur a été ardu mais il l'a également été pour dégager un consensus entre les membres de l'équipe de négociation du CILQ sur les positions à tenir devant Agropur. Presqu'autant de rencontres du comité de négociation du CILQ ont été nécessaires pour préparer les rencontres avec Agropur. À chaque étape, le comité de négociation du CILQ a informé le CA et a été chercher les approbations nécessaires pour confirmer les prises de positions du comité.

Agropur et le CILQ ont finalement déposé leur demande commune de modification de la CMML aux PLQ vers la mi-octobre. Au 22 décembre, date de la dernière rencontre de négociation de l'année, aucun consensus global n'avait pas encore été atteint, entre les PLQ et les transformateurs, sur l'ensemble des dispositions de la CMML dénoncées. Au terme de cette rencontre, les parties convenaient de séparer les négociations en deux blocs, soit les chapitres liés à l'approvisionnement du lait, jugés plus prioritaires (chapitres 2, 3, 5 et 6) et de reporter la négociation des autres chapitres, dont celui sur la qualité du lait, au printemps 2018.

La présente ronde de négociation a été particulièrement difficile à planifier. Les nombreuses rencontres nationales, l'amorce des négociations de l'ALÉNA et les événements courants des organisations (congrès, AGA, tournée provinciale, etc.) ont perturbé la cédule de négociation de la CMML.

Négociation de la CMML

Le Conseil a suivi les travaux des comités de la CMML (technique, approvisionnement, qualité et signataires) au courant de l'année 2017. Siégeant à chacun de ces comités, la permanence du CILQ a eu l'occasion de s'assurer de l'application conforme de la CMML par les PLQ et de participer aux discussions pour résoudre les problèmes d'application de celle-ci.

Un dossier qui a exigé beaucoup de temps cette année a été le système de vérification des déclarations et d'utilisation du lait (SYSLait). Deux points majeurs ont été travaillés. Le premier est relié à la mise à jour du système pour l'adapter aux nouvelles exigences imposées par la SNI. Ces mises à jour ont demandé de nombreuses rencontres avec nos partenaires pour s'entendre sur la méthodologie des calculs et s'assurer de l'uniformité des résultats avec les autres provinces. Une fois les mises à jour implantées, il a été important de les tester. La majorité des travaux à ce niveau ont été complétés avec succès. Il reste quelques ajustements à prévoir pour 2018.

Le second point majeur lié au SYSLait a été la fin du contrat de gestion du système informatique soutenant le SYSLait par la RMAAQ. Le Conseil, en partenariat avec Agropur et les PLQ, a dû trouver et évaluer une nouvelle firme pouvant offrir ce service. Une période de transition a été mise en place, mais plus de travaux seront nécessaires, dès 2018, pour assurer la gestion du SYSLait à moyen et long terme.

Le comité d'approvisionnement a été plus ou moins efficace en 2017, faute de données sur le suivi de l'allocation du lait aux usines. Cette situation a été causée par l'incapacité des PLQ de faire les calculs de fermeture de l'année laitière 2016-17 et le suivi de l'utilisation du lait par les entreprises, étant donné un litige d'interprétation de la CMML (article 2,25 sur le calcul de l'utilisation du lait et de sa cristallisation dans les VH). Ce litige n'était toujours pas solutioné à la fin 2017.

La permanence du Conseil a également travaillé en étroite collaboration avec les PLQ pour s'assurer que les surplus de lait produits soient transformés. Avec l'aide des entreprises, les PLQ ont été en mesure de ne pas jeter de lait entier de surplus, en 2017.

Finalement, au niveau de la qualité du lait, un dossier qui était en suspend depuis quelques années a été réactivé à l'initiative du CILQ. Le protocole des sédiments est devenu caduc suite à une décision de la RMAAQ. Des discussions ont été entamées entre les parties pour assurer une continuité au protocole, plusieurs versions modifiées du protocole ont circulé, mais aucune entente n'a été obtenue. Au courant de l'automne dernier, le CILQ a fait parvenir une nouvelle version du protocole à ses partenaires. Ces derniers l'ont pris en délibéré. Une entente devrait pouvoir être signée au courant de l'année 2018 sur un nouveau Protocole sur le contrôle des sédiments dans le lait cru collecté à la ferme .

La possibilité de modifier le système de paiement du lait pour que le prix des protéines porte sur la composition en caséine a été abordée dans le cadre des discussions sur l'application des ratios de facturation (comité national sur les pertes de protéine dans le perméat). Le paiement du lait sur la base de la protéine vraie s'est avéré être une approche qui résoudrait l'enjeu du traitement des protéines dans le perméat.

Le CILQ a collaboré avec l'ATLC pour développer une proposition de transformateurs sur les modalités de mise en œuvre du paiement du lait sur la base de la protéine vraie. Cette proposition a été soumise au comité national des producteurs et des transformateurs sur l'implantation de la SNI, vers la fin de l'automne. Tous reconnaissent le bien fondé du concept de paiement sur la base de la protéine vraie. Les producteurs ont pris en délibéré la proposition des transformateurs.

L'enjeu est la conversion du prix de la protéine (choix du facteur de conversion).

Le CILQ considère que l'adoption d'un modèle de paiement du lait sur la protéine vraie constituerait un avancé vers un éventuel paiement du lait fondé sur la composition du lait en caséine.

Lait biologique

Mandat 2017 :

- Participer à la mise en application du plan de développement de la filière laitière biologique du Québec
- Assurer la mise en œuvre d'outils pour suivre et prédire la production laitière biologique

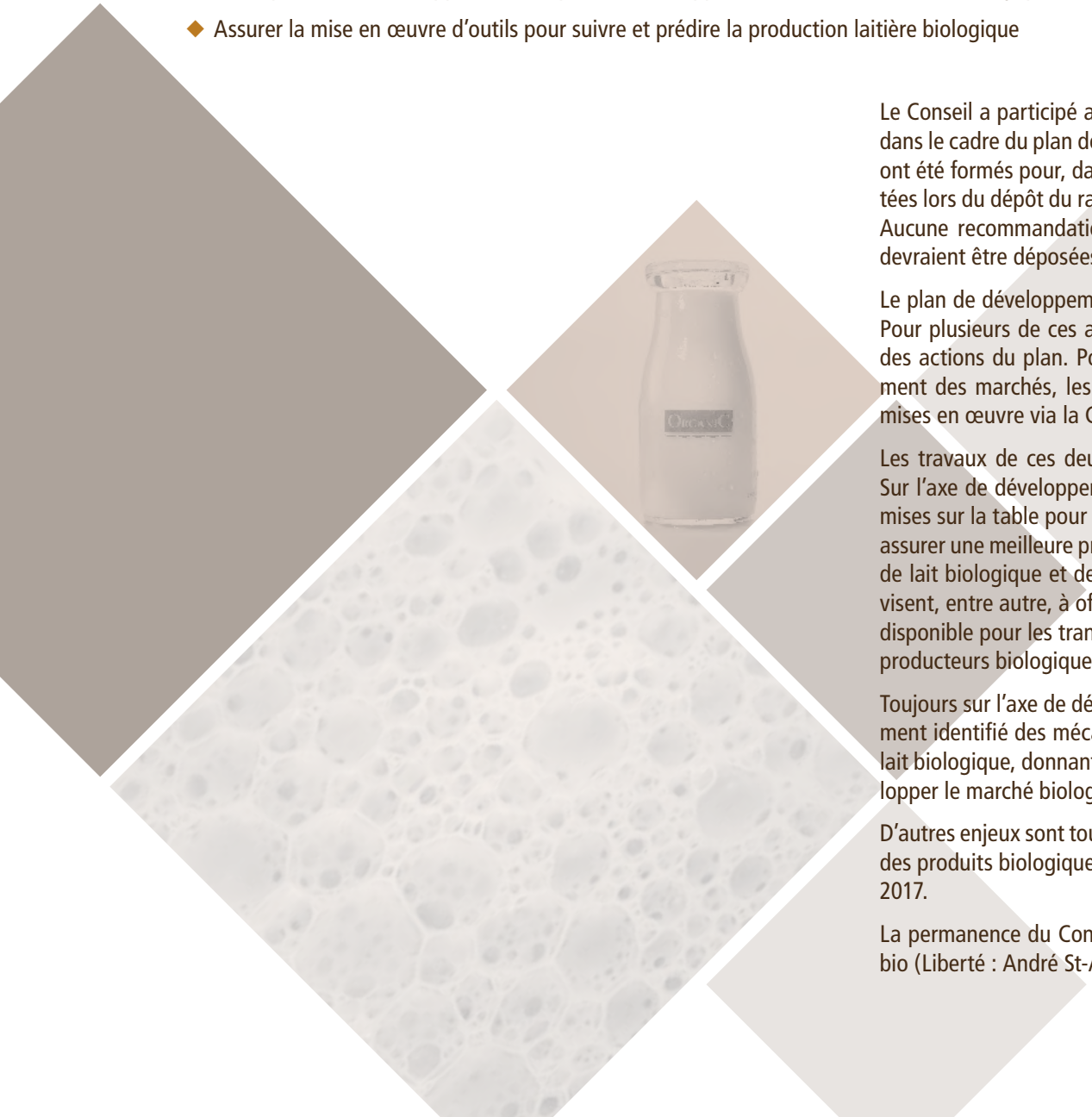

Le Conseil a participé activement aux rencontres des différents comités mis sur pied dans le cadre du plan de développement de la filière laitière biologique. Deux comités ont été formés pour, dans un premier temps, mettre sur pied les orientations présentées lors du dépôt du rapport et, dans un second temps, suivre les travaux du comité. Aucune recommandation finale n'est encore ressortie de ce comité en 2017. Elles devraient être déposées aux signataires de la CMML au courant de 2018.

Le plan de développement de la filière biologique vise plusieurs axes d'intervention. Pour plusieurs de ces axes, les producteurs sont responsables de la mise en œuvre des actions du plan. Pour d'autres, telles les actions qui visent l'axe de développement des marchés, les recommandations devront être soumises aux signataires et mises en œuvre via la CMML.

Les travaux de ces deux comités ont avancé tel que prévu dans le mandat initial. Sur l'axe de développement des marchés, plusieurs solutions et alternatives ont été mises sur la table pour assurer une croissance des volumes de lait biologique et pour assurer une meilleure prévisibilité de la mise en production des nouveaux producteurs de lait biologique et de la disponibilisation de leur production de lait. Ces solutions visent, entre autre, à offrir une meilleure prévisibilité de l'évolution du lait biologique disponible pour les transformateurs et une meilleure vision des entrées et sorties des producteurs biologiques. Il reste à mettre en œuvre ces outils.

Toujours sur l'axe de développement des marchés, les travaux des comités ont également identifié des mécanismes qui permettraient de mettre en place une réserve de lait biologique, donnant ainsi accès aux entreprises à du lait de croissance pour développer le marché biologique. Il reste à débattre de la pertinence de ces mécanismes.

D'autres enjeux sont toujours en suspend, dont celui de la promotion et la valorisation des produits biologiques. Aucun travail n'a été spécifiquement porté sur cet enjeu en 2017.

La permanence du Conseil était accompagnée de deux entreprises œuvrant dans le bio (Liberté : André St-Amour et Fromagerie l'Ancêtre : Jean Bolduc).

Bien-être animal

Mandat 2017 :

- Continuer les démarches entreprises, notamment en collaboration avec les Producteurs de lait du Québec, pour définir un protocole d'intervention et de gestion du lait dans un cas de cruauté animale, en référence avec le programme Pro Action

Le mandat 2017 visait l'élaboration d'un protocole d'intervention et de gestion du lait dans un cas de cruauté animale, en collaboration avec les Producteurs de lait du Québec et en lien avec leur programme Pro Action. Quelques rencontres ont bien eu lieu où divers représentants du secteur de la transformation ont pu échanger avec les producteurs, mais force est de constater que l'on tourne en rond et que tant que les producteurs n'auront pas la possibilité de refuser de ramasser le lait d'un producteur lors de la découverte d'un cas de cruauté animale, il sera très difficle, voire impossible de faire progresser le dossier. De tels protocoles existent cependant dans d'autres provinces du Canada et il faut continuer les représentations en vue de les faire adopter au Québec.

Le CILQ a, par ailleurs, été invité à participer à un exercice de gestion de crise avec la filière bovine. Cet exercice a permis de :

- réunir les divers intervenants en communication du secteur;
- réaliser que le ramassage et le livraison du lait sont des facteurs nécessitant un traitement particulier;
- démontrer l'importance de travailler avec les PLQ à mettre en place un plan de gestion de crise.

Réglementation

Mandat 2017

- Suivre l'évolution de la demande d'introduction d'un nouveau format de 3 litres pour le lait de consommation
- Suivre l'évolution de la demande de dérèglementation de tous les formats de produits laitiers et assurer la protection des intérêts des membres du CILQ

Le MAPAQ avait lancé, en 2016, plusieurs discussions quant à la possibilité de déréglementer les formats de produits laitiers. Le Conseil, après consultation de ses membres, avait soumis ses recommandations au ministère.

Il semble que le projet entamé par le MAPAQ ait été mis de côté, depuis. Le Conseil n'y a donc pas investi de ressources. Il en est de même de la demande pour un format de 3 litres, pour le lait de consommation.

Qualité du lait

Mandat 2017 :

- Comprendre et s'assurer que le système de contrôle des thermographes à la ferme est adéquat
- Suite aux récents développements avancés par le groupe de travail du MAPAQ, concernant la norme de Staphylococcus aureus dans les fromages,
  - Valider les propositions à venir du MAPAQ auprès des membres du CILQ et plus spécifiquement des fromageries fabriquant des produits au lait cru
  - Participer à l'élaboration et le mise en place des changements

Les enjeux liés à la qualité du lait ont peu occupé le CILQ en 2017. Les principales actions du CILQ ont visé le contrôle des thermographes à la ferme et le contrôle des Staph dans les fromages.

À l'invitation du CILQ, les PLQ ont rencontré, au printemps dernier, les membres du CA, pour leur expliquer les mesures de contrôle du bon fonctionnement des thermographes à la ferme. Ce dossier est également à l'ordre du jour des négociations de la CMML. Jusqu'ici, les explications obtenues ont semblé rassurer les membres du CILQ.

Suite aux développements avancés par le groupe de travail du MAPAQ, concernant la norme de Staphylococcus aureus dans les fromages, le CILQ a participé à la promotion d'un programme visant à valider les informations du MAPAQ sur le sujet auprès des membres du CILQ et plus spécifiquement des fromageries fabriquant des produits au lait cru. Ce dossier n'a pas cependant pas évolué en 2017, faute de participation des entreprises initialement intéressées par ce projet.

Lait de consommation

Mandat 2017 :

- Participer aux audiences de la Régie sur l'ajustement de la grille de prix du lait de consommation au détail et défendre les intérêts des laiteries dans ce dossier
- Maintenir de bonnes relations avec les intervenants dans ce dossier, en particulier avec l'ADA et le CCCD dans le but de mieux coordonner nos actions

Au courant de l'année 2017, la question de l'ajustement de la grille de prix au détail et l'établissement des prix pour le lait de consommation a été menée à terme. Le Conseil a joué un rôle névralgique pour mener ce dossier auprès de la RMAAQ, en collaboration avec l'ensemble des laiteries et le CCCD.

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) questionnait l'exactitude de la grille de prix prévue au règlement sur le prix du lait de consommation et les coûts réels de mise en marché d'un litre de lait de consommation. À sa demande, le CILQ déposait, en février 2017, une étude sur le coût de transformation du lait de consommation. L'objectif de l'étude visait à démontrer à la RMAAQ que les coûts de transformation du lait de consommation et la grille de prix étaient alignés.

Suite au dépôt de l'étude, effectuée par une firme externe, la RMAAQ a convié le CILQ en audience publique, le 5 décembre. L'objectif de cette audience était de déterminer si la grille de prix du lait était au bon niveau et de déterminer l'ajustement du prix de 2018. L'un des objectifs du Conseil était de maintenir les conditions d'établissement des prix au détail. La Régie a répondu favorablement aux demandes des laiteries. Elle a également comblé l'écart qui s'était creusé, suite au gel des prix de 2017.

Ce dossier a exigé beaucoup de coordination de l'équipe du Conseil avec les laiteries membres et non-membres et la firme externe qui a mené l'étude. Le niveau de coordination des travaux a été d'autant plus grand que le dossier a été piloté avec succès en collaboration avec le CCCD.

Gouvernance du CILQ

Mandat 2017

- Mettre en œuvre les recommandations contenues dans le rapport du comité de gouvernance et approuvées par le CA
- Organiser un exercice d'autoévaluation du CA du CILQ
- Faire valider nos pratiques de gouvernance par l'IGOPP
- Assurer la cohésion et la coopération au sein du CA de manière à aider le développement de consensus

Le comité de gouvernance a complété sa revue des pratiques de gouvernance et s'est assuré de leur mise en application. Le processus d'auto évaluation du fonctionnement du CA sera réalisé pour une première fois en 2018 et une évaluation du processus sera soumise au CA pour amélioration, si nécessaire. Le comité n'a pas jugé nécessaire d'embaucher l'IGOPP pour réaliser ce mandat. À partir de 2018, le comité de gouvernance fera un examen périodique des pratiques de gouvernance afin de s'assurer qu'elles demeurent à jour.

Le projet de révision des règlements du CILQ a été lancé à la fin 2017 et sera complété pour l'AGA du 21 mars 2018. Le but principal visé par cet exercice était de mettre à niveau les règlements du CILQ afin qu'ils soient conformes aux normes actuelles ainsi qu'aux pratiques du CILQ.

Le CILQ poursuit ses efforts pour assurer une cohésion et une bonne coopération entre les membres de son CA, afin de développer des positions consensuelles. Le CILQ juge qu'en 2017, le CILQ a particulièrement bien relevé ce défi en réussissant à produire plusieurs documents consensuels qui exprimaient le point de vue et les demandes du secteur (AECG, ALENA, CMML, allocation des CT, programme de soutien d'AAC, Sommet du MAPAQ sur l'Alimentation, prix du lait de consommation, etc.).

Développement de l'influence du Conseil

Depuis quelques années, le Conseil tend à se démarquer sur la scène québécoise et canadienne, pour son attitude visant à favoriser les consensus par l'écoute active et les échanges honnêtes.

Le CILQ a organisé une rencontre conjointe des CA de l'ODC et du CILQ au printemps. Cette rencontre a été tenue à Montréal, avec la participation de Jean Charest à titre de conférencier, ainsi que du négociateur en chef du Canada pour l'ALÉNA, Steve Verheul et du négociateur canadien du volet agricole, Frédéric Seppey. Au terme de cette rencontre, les 4 associations de transformateurs ont convenu de se doter d'une stratégie commune d'intervention sur le dossier de l'ALÉNA. Les associations provinciales ont également convenu, lors de cette rencontre, d'investir 20 000 $ chacune pour compléter le financement de l'ATLC dans le plan d'action sur l'ALÉNA.

Une rencontre entre les exécutifs du CA des PLQ et de celui du CILQ a été tenue le 19 juin, en après-midi, suivie d'un cocktail 5 à 7. Lors de cette rencontre, les deux groupes ont réitéré leur volonté de s'impliquer dans un exercice de réflexion stratégique sur le développement du secteur laitier québécois. Les PLQ ont d'ailleurs relancé le CILQ en octobre pour concrétiser ce projet. Lors de sa réunion d'octobre, le CA s'est engagé à pousser cet initiative.

Le CILQ a poursuivi sa collaboration avec Agropur dans l'établissement des positions des transformateurs sur les différents enjeux qui touchent ces derniers. La négociation de la Convention de mise en marché du lait a, d'ailleurs, amené les deux instances à se rencontrer régulièrement et à travailler en étroite collaboration pour établir des positions communes de transformateurs.

Le Conseil a participé aux événements majeurs organisés par ses partenaires : AGA d'Agropur, des PLQ, du CEFQ, de Novalait, ainsi qu'aux diverses rencontres du Sommet de l'alimentation.

Communications avec les membres

- Les communications avec les membres ont été maintenues, de même que la formulation des envois pour s'assurer que les messages soient facilement identifiés, que ce soit par le biais du *Nouvelles en Bref* ou de messages spécifiques, relatifs aux grands dossiers laitiers.
- Le site internet a été mis à jour et son contenu, révisé. Nous avons visé une approche plus visuelle en intégrant des photos d'actualité dans la section nouvelles. Nous avons utilisé cette section pour souligner la participation du CILQ aux événements majeurs de l'année et sa position, face à l'évolution de certains dossiers.
- Le répertoire des membres a été complètement revu et devient une section du site internet. Le répertoire en ligne est un outil évolutif, accessible aux membres via un mot de passe et beaucoup plus facile à tenir à jour en temps réel.
- Une formation sur le fonctionnement du SYSlait, en lien avec les changements imposés par l'entrée en vigueur de la nouvelle classe 7 a été offerte au mois de mars. Elle a été tenue en trois lieux, pour mieux répondre aux besoins des membres. Elle a, de plus, été filmée et rendue disponible via internet pour ceux qui n'ont pu se déplacer.

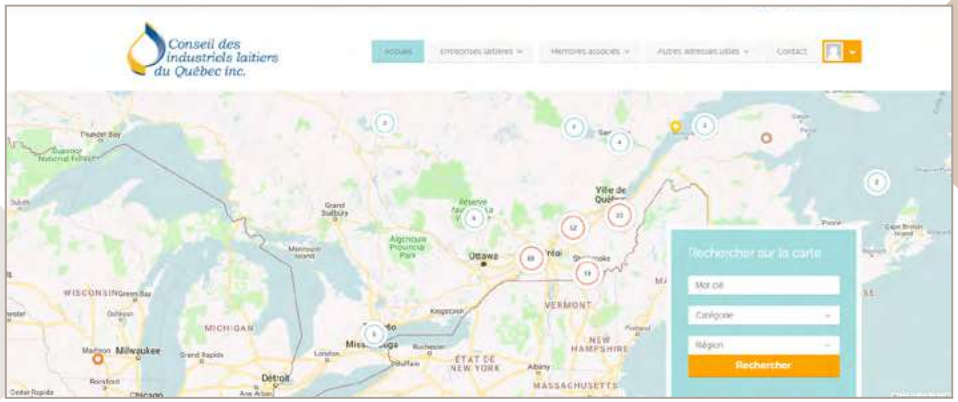

Les événements du CILQ

Congrès

Plus de 180 congressistes étaient réunis les 13 et 14 octobre 2017, au Hilton Québec pour le congrès annuel du CILQ, un record de participation depuis les cinq dernières années. Nouveauté cette année, les sessions étaient offertes avec traduction simultanée afin d'élargir le bassin de conférenciers et de participants. Cette formule a été appréciée et on envisage de la répéter, l'an prochain. Les participants ont pu accéder aux présentations des conférenciers en ligne grâce à un lien qui leur a été envoyé. Un grand merci à notre commanditaire Prestige, EBR, qui collabore au succès de cet événement.

Le secteur laitier québécois vit actuellement une période de changements structurels sans précédents et les conférenciers ont permis de mieux comprendre certains aspects qui impacteront les décisions futures des entreprises laitières québécoises. Les présentations ont porté sur :

- Transformation laitière - Perception du consommateur par JoAnne Labrecque
- Main d'œuvre – le défi des milléniaux par Stéphane Simard CRHA
- Vision de la politique alimentaire canadienne d'AAC par Tom Rosser, Sous-ministre adjoint à la Direction générale des politiques stratégiques
- Vision du rôle de la CCL dans l'avenir de l'industrie laitière par Alistair Johnston, Président de la CCL

Au cours du banquet du samedi, une vidéo-hommage à Donat Roy, décédé en août, a été présentée. La soirée s'est terminée sur une note plus légère, avec un court spectacle de l'humoriste Patrick Groulx.

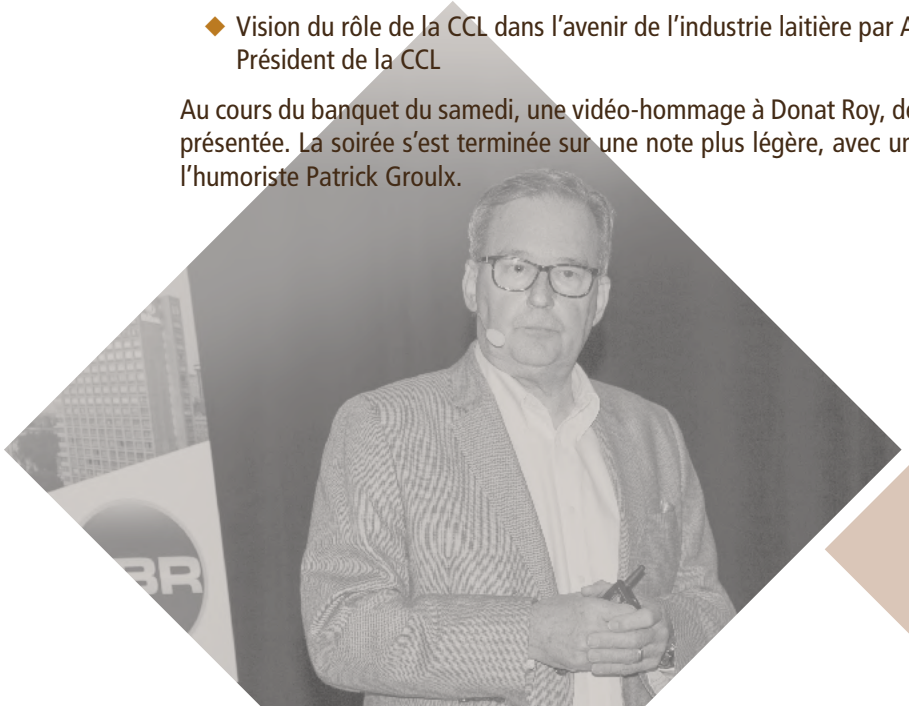

Les événements du CILQ

Composition du lait de l'origine au produit fini – Réflexion stratégique d'une filière

Un symposium regroupant le CILQ, le CEFQ, Novalait et le STELA a été organisé à l'initiative du CILQ, juste avant le congrès. Face aux diverses préoccupations exprimées par des transformateurs quant aux divers attributs du lait et à sa «fromageabilité», le CILQ et ses partenaires ont voulu amorcer un exercice de réflexion et un échange sur les besoins, d'une part et les possibilités, de l'autre, en réunissant des participants des divers groupes concernés.

Des experts de divers horizons ont donc dressé un portrait de la situation dans le but d'entamer une réflexion à la grandeur de la filière qui pourra mener à des pistes de solution, satisfaisantes pour tous et garantes d'une production fromagère bonifiée. L'événement a attiré plus de 80 participants et a reçu des commentaires très positifs. On prévoit répéter la tenue de cet événement.

Les événements du CILQ

Golf – Classique CILQ

Plus de 110 golfeurs ont bravé la pluie, le 6 juin dernier pour participer à la Classique CILQ, le tournoi de golf incontournable de l'industrie laitière. Ils n'ont pas été déçus puisque la température s'est rapidement améliorée et que le soleil s'est finalement montré au cocktail ! L'événement, qui tente de se renouveller depuis quelques années, a eu lieu au Parcours du Cerf de Longueuil. De nombreuses animations étaient disponibles tout au long du parcours, dont un lunch BBQ, offert sur deux trous, commandité par TetraPak et EBR.

Depuis 4 ans, la Classique CILQ contribue au Club des petits déjeuners, en versant un montant de 2000 $. Cette somme est bonifiée grâce à des activités pendant la journée : concours « Beat the pro » et tirage « moitié – moitié ». Le montant remis pour 2017 s'élève donc à 4465 $, grâce à la contribution particulière de Daniel Bourret, d'Industries d'acier Inoxydable, qui a remis 1000 $, gagné au tirage moitié – moitié, dans la cagnotte versée au Club. Tous nos remerciements à Daniel et aux participants qui se sont montrés généreux.

La Classique CILQ est toujours une activité appréciée grâce à la collaboration du comité directeur des membres associés, soit Éric Chatigny, Cinthia Rivard, Sophie Desnoyers, Luc Milette, Dany Ethier et Jani Beauchamp.

Comités du CILQ

LE SUCCÈS D'UNE ASSOCIATION DÉPEND DE L'IMPLICATION DE SES MEMBRES. NOUS TENONS À SOULIGNER L'IMPLICATION DES PERSONNES SUIVANTES :

Comité de négociation des conditions d'achat de lait

Carole Thibault – Danone

Julie Paquin – Saputo Produits laitiers Canada

Roger Bergeron – Fromagerie Bergeron

Charles Langlois – CILQ

Gilles Froment – Parmalat Canada (observateur)

Comité de mise en candidature (CA)

Carole Thibault – présidente du CA

Alain Chalifoux – vice-président du CA

Vacant – président sortant

Comité de gouvernance

Roger Bergeron – Fromagerie Bergeron

Luc Boivin – Fromagerie Boivin

Dominique Mathieu – Smucker Food Canada

Jean Provencher – Laiterie de Coaticook

Comité de sélection «Prix Donat Roy»

Carole Thibault – présidente, CA du CILQ

Alain Chalifoux – vice-président, CA du CILQ

Michel Bonnet – ancien président du CILQ

Jacques Goulet – retraité, chercheur reconnu

Charles Langlois – CILQ

Yolaine Villeneuve – CILQ

Comité de gestion de crise

Carole Thibault – présidente du CA

Alain Chalifoux – vice-président du CA

Charles Langlois – CILQ

Yolaine Villeneuve – CILQ

Comité directeur

Jani Beauchamp – OmniChem

Luc Boivin – Fromagerie Boivin

Alain Chalifoux – Riviera

Éric Chatigny – Écolab

Sophie Desnoyers – PC Bérubé, Avocats

Dany Ethier – SANI MARC

Dominique Mathieu – Smucker Food Canada

Luc Milette – Scholle IPN Canada

Regis Rehel – Élopak

Cynthia Rivard – EBR

Charles Langlois – CILQ

Yolaine Villeneuve – CILQ

Conseil d'administration – CILQ-Recherche

Carole Thibault – présidente

Jean Provencher – trésorier

2 postes vacants

Charles Langlois – CILQ, PDG

Comité des laiteries

Pascal Brouillard – Laiterie des Trois-Vallées

Alain Chalifoux – Laiterie Chalifoux

Marco De Palma – Parmalat Canada

Normand Duperré – Laiterie de la Baie

Georges Emond – Laiterie de l'Outaouais

Anita Jarjour – Parmalat Canada

Christian Kaiser – Laiterie Chagnon

Louis Roy – Laiterie Royala

Daniel Papineau – Saputo Produits laitiers Canada

Julie Paquin – Saputo Produits laitiers Canada

Claire Perron – Ferme Gasper

Paul Pomerleau – Nutrinor

Dominique Benoît – Agropur

Richard Sanchez – Agropur

Youenn Soumahoro – CILQ

Participation du Conseil aux comités d'industrie

DANS LE BUT D'ASSURER UNE REPRÉSENTATION ÉQUITABLE DE SES MEMBRES DANS LE SECTEUR LAITIER QUÉBÉCOIS ET CANADIEN, LE CILQ ET SES REPRÉSENTANTS PARTICIPENT AUX TRAVAUX DES COMITÉS SUIVANTS :

AU NIVEAU PROVINCIAL

Comité des signataires – Convention de mise en marché du lait (CMML)

Carole Thibault – Danone

Julie Paquin – Saputo Produits laitiers Canada

Roger Bergeron – Fromagerie Bergeron

Charles Langlois – CILQ

Gilles Froment – Parmalat Canada (observateur)

Le mandat général de ce comité est de négocier les Conventions de mise en marché du lait ainsi que de superviser et de régler toute question relative à l'application des conventions ou à leur modification.

De plus, le Comité des signataires procède à la négociation des modifications de la présente convention relatives aux décisions prises par le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL) et l'Organisme de supervision de l'Entente P5.

Comité approvisionnement - CMML

Yves Morissette – Saputo Produits laitiers Canada

Daniel Martin – Parmalat Canada

Youenn Soumahoro – CILQ

Le comité assure le respect de l'application de la CMML, met en place les mécanismes de suivi de l'approvisionnement des entreprises pour s'assurer que les règles, objectifs et principes de la Convention de mise en marché du lait soient respectés. Il convient du plan annuel d'approvisionnement et de son application et solutionne toute question technique liée à l'approvisionnement des usines en lait, dont la production des rapports requis pour la gestion efficace de l'ensemble du volume de lait du Québec.

Comité technique – CMML

Yves Morissette – Saputo Produits laitiers Canada

Daniel Martin – Parmalat Canada

Youenn Soumahoro – CILQ

Le mandat premier du comité est de statuer sur la classification des produits laitiers et de veiller au maintien et à l'adaptation du système de vérification et de facturation.

Comité permanent d'harmonisation des règles d'approvisionnement canadiennes et québécoises

Carole Thibault – Danone

Gilles Froment – Parmalat Canada

Charles Langlois – CILQ

Le comité a pour mandat de traiter de tous les sujets inscrits aux ordres du jour des comités canadiens et de décider des mandats de négociations des représentants du Québec au Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait et au Comité de supervision de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait sur les sujets impliquant à la fois les producteurs et les transformateurs. Il a également comme tâche de convenir d'une démarche et d'une position commune relativement aux modes de calcul et d'indexation des prix des classes 1a, 1b et 1c à être utilisés au niveau canadien.

Comité qualité - CMML

Lyse Pomerleau – Parmalat Canada

Marie-Odile Bobillo – Danone

Youenn Soumahoro – CILQ

Le comité a pour mandat d'étudier toute question relative au maintien et à l'amélioration de la qualité du lait collecté et livré aux usines ainsi que d'en recommander les mesures appropriées aux Parties. Il travaille à la mise en place de protocoles comme le dépistage des antibiotiques et la présence de sédiments dans le lait cru.

Comité de gestion des analyses de lait - CMML

Lyse Pomerleau – Parmalat Canada

Youenn Soumahoro – CILQ

Le comité a pour mandat de s'assurer que Valacta exécute, conformément à la Convention de dosage, le dosage des composants de l'échantillon du producteur et de l'échantillon de lait de la citerne en vue du paiement du lait aux PLQ par les marchands de lait.

Participation du Conseil aux comités d'industrie

AU NIVEAU NATIONAL

Comité canadien de gestion des approvisionnements en lait (CCGAL et secrétariat)

Charles Langlois – CILQ

Le CCGAL est l'organisme national clé pour le développement des politiques et des discussions concernant les secteurs de la production et de la transformation du lait. Il a pour mandat de voir à l'application et au bon fonctionnement du Plan national de commercialisation du lait ainsi que de l'Entente globale sur la mise en commun des revenus du lait.

Le Secrétariat est un comité technique qui se rapporte directement au CCGAL et dont le travail est axé sur des projets d'analyse technique et de compilation de données.

Programme d'innovation laitière – PIL

Charles Langlois – CILQ

Le PIL a été conçu pour permettre aux transformateurs laitiers d'avoir accès à du lait pour produire des produits laitiers innovateurs, sans affecter leur système provincial d'attribution des approvisionnements de lait aux usines. En stimulant la création de nouveaux produits, le Programme augmente la demande en lait.

Le Comité de sélection examine les demandes, procède à une évaluation préliminaire des mérites des projets, s'assure que ces produits soient vraiment innovants et approuve leur participation au programme.

Comité technique de l'OS P5

Youenn Soumahoro – CILQ

L'OS du P5 est l'organisme régional responsable de l'application et au bon fonctionnement l'Accord sur la mise en commun du lait de l'Est du Canada (Entente P5), conclue en avril 2010. En vertu de cette entente, les provinces partagent les revenus de la vente de tout le lait, de même que les coûts de transport, des marchés et d'écrémage. L'entente prévoit aussi l'harmonisation d'autres éléments tels que les prix des composants, un système de gestion du quota journalier et une fonction de coordination dédiée à l'avancement des efforts d'harmonisation.

Participation du Conseil aux organismes du milieu

DANS LE BUT D'ASSURER UNE REPRÉSENTATION ÉQUITABLE DE SES MEMBRES DANS LE SECTEUR LAITIER QUÉBÉCOIS ET CANADIEN, LE CILQ ET SES REPRÉSENTANTS SIÈGENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ORGANISMES SUIVANTS : ON TROUVERA, DANS LES PROCHAINES PAGES, UN RÉSUMÉ DES PRIORITÉS ET ACTIVITÉS DE CES ORGANISMES POUR LA DERNIÈRE ANNÉE.

NOVALAIT :

Carole Thibault – Danone
Charles Langlois – CILQ

Fonds de développement de la transformation alimentaire (FDTA) :

Charles Langlois – CILQ

Fondation de technologie laitière du Québec :

Charles Langlois – CILQ

Éco Entreprise Québec :

Comité consultatif : Charles Langlois – CILQ

Centre d'expertise fromagère du Québec :

Yolaine Villeneuve – CILQ

Comité aviseur et Comité directeur – Concours Sélection Caseus :

Yolaine Villeneuve – CILQ

Novalait

Catalyseur de recherche

Un puissant effet de levier

Depuis 1995 – 45,7 M $ investis en R&D pour le secteur laitier

En multipliant les partenariats, Novalait quadruple l'effet de levier sur ses investissements en recherche.

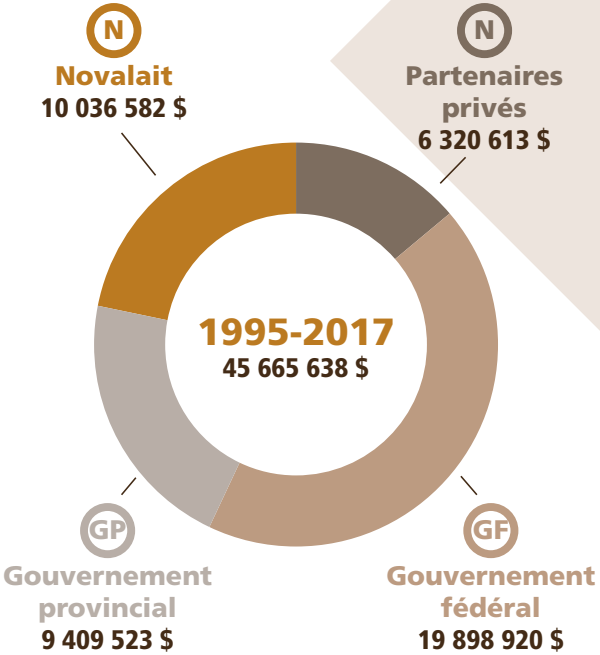

Consultez le rapport annuel 2016-2017 au novalait.ca

1,5 M $ versé à la recherche :

- 3 chaires et 14 projets de R&D en cours;
- 60 étudiants en formation;
- Plus de 20 fermes et usines laitières ont fourni des échantillons et des données;
- 18 réunions des comités de sélection et suivis des projets;
- 19 propositions de R&D analysées.

Merci aux actionnaires impliqués dans les comités qui ont évalué et suivi plus de projets de R&D !

Novalait

Catalyseur de recherche

Nouveau levier techno-logique pour les fromagers

Le lait parcourt plusieurs étapes de transformation pour devenir fromage. Les divers traitements mécaniques ont-ils un impact sur les propriétés du lait et le rendement fromager? C'est ce que les chercheurs Yves Pouliot de l'Université Laval et Michel Britten d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ont cherché à comprendre.

Grâce à une homogénéisation partielle de la matière grasse du lait, ils ont réussi à modifier la structure du fromage : plus d'humidité et meilleure rétention lipidique pour un même taux de protéines. Bonne nouvelle, le rendement fromager s'est aussi accru.

Tous les détails sur la capsule-vidéo du projet.
(https://www.youtube.com/watch?v=2emsh_8Pe1A)

Du neuf sur novalait.ca

Nouvelles : pour tout savoir sur les derniers résultats et activités;

Fiches de projets en ligne;

Menu déroulant pour faciliter la navigation.

Faites l'expérience de la recherche

16 mai 2018
Centre des congrès de Saint-Hyacinthe.

Nouveautés :

Déjeuner-conférence

Des ressources pour innover

CRIBIQ

CINTECH Agroalimentaire-

MITACS

Ateliers de démonstration

Programme complet sur novalait.ca

Nourrir l'innovation

Créée par les producteurs et les transformateurs de lait du Québec pour investir en recherche, Novalait développe les solutions et compétences pour produire et transformer le lait de l'avenir.

Fonds de développement
de la transformation
alimentaire

Nouveau programme d'aide financière FDTA 2017-2020

Le 1er septembre 2017, le FDTA a lancé son nouveau programme d'aide financière FDTA 2017-2020. Ce dernier s'adresse aux entreprises du secteur de la transformation alimentaire du Québec ayant un chiffre d'affaires annuel de 25 millions de dollars ou plus. Il est composé de 6 volets.

FDTA 2017-2020 : aide financière en 6 volets

	Volet	Exemples de projets admissibles
1	Planification stratégique	Réalisation ou mise à jour d'un plan stratégique / analyse et mise en œuvre d'un projet issu d'une réflexion stratégique.
2	Amélioration de la productivité	Automatisation des opérations / projet de technologies de l'information (ERP, RFID, CRM…) / projet de connectivité (entreprise 4.0)
3	Développement des marchés	Étude de marché / réalisation d'un plan marketing
4	Innovation	Développement de nouveaux produits / valorisation de sous-produits / modification d'un emballage ou procédé en vue d'augmenter la durée de vie d'un produit / reformulation de produits afin d'en améliorer l'aspect nutritionnel.
5	Développement durable - volet environnement	Réalisation d'analyses de cycle de vie / projet d'écoconception / diminution de l'impact environnemental par l'optimisation de l'utilisation des ressources / réalisation d'un plan de communication en développement durable (volet environnement)
6	Associations et regroupements d'entreprises	Tout projet permettant de mieux comprendre les enjeux auxquels fait face le secteur, d'analyser leur impact sur l'industrie et de trouver les solutions pour y répondre.

Ce programme sera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020, date à laquelle tous les projets faisant l'objet d'aide financière devront être terminés et l'aide financière réclamée.

Pour plus d'informations sur le programme FDTA 2017-2020 ou pour le dépôt d'une demande d'aide financière, consultez le nouveau site Internet du Fonds : www.fdta.qc.ca

Fonds de développement
de la transformation
alimentaire

Le FDTA, partenaire financier des projets sectoriels

À table! Emplois et cartographie de la transformation alimentaire

À TABLE! EMPLOIS

L'enjeu des ressources humaines est devenu crucial pour le développement du secteur de la transformation alimentaire. Dans un contexte de pénurie, il est donc primordial de mieux faire connaître l'industrie et ses entreprises ainsi que ses nombreuses perspectives en termes d'emplois. C'est ce que propose l'initiative *À Table! Emplois* : d'une part, elle permet de présenter le secteur de la transformation alimentaire d'ici, ses nombreux métiers et son actualité liée à l'emploi, aux employeurs, aux jeunes, grand public et travailleurs; et d'autre part, d'offrir un portail d'emplois spécialisé en agroalimentaire. Ce dernier offre des solutions au recrutement et permet de centraliser les offres d'emplois du secteur et d'avoir accès à une banque de candidats.

Consultez le portail emploi en agroalimentaire

bivizio

Numérisation des écosystèmes et des chaînes de valeur de la transformation alimentaire

Nous sommes dans l'ère de l'industrie 4.0. Cette dernière va au-delà de l'entreprise qui procède à la numérisation de ses activités et à l'automatisation de ses procédés à l'interne. Il s'agit d'un réseau numérique qui inclut l'ensemble du secteur et de ses collaborateurs. En faisant partie de ce réseau, chaque entreprise se rend visible et s'ouvre à des opportunités de collaboration et d'innovation avec des partenaires potentiels. En étant connectée à son écosystème, l'entreprise a accès facilement et rapidement aux ressources et expertises existantes, et devient alors plus agile dans sa gestion. La plateforme intelligente *Bivizio* permet cette mise en réseau des différentes capacités et expertises du secteur de la transformation alimentaire. Elle offre également des outils facilitant le maillage et la collaboration entre les différentes parties prenantes.

Centre d'expertise fromagère du Québec

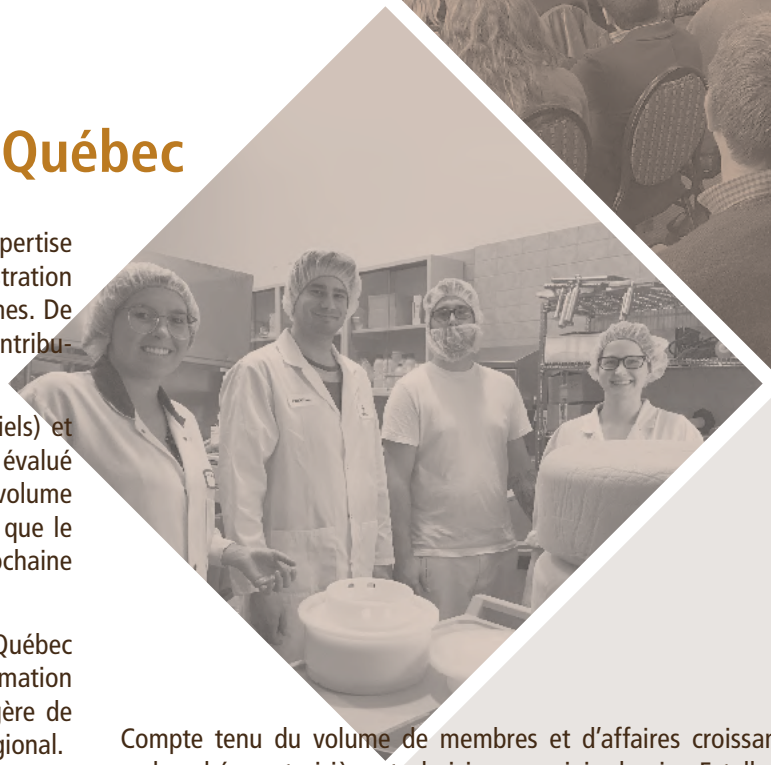

Le Conseil d'administration du CILQ continue d'épauler le Centre d'expertise fromagère du Québec. Yolaine Villeneuve siège au conseil d'administration du CEFQ et assure une bonne collaboration entre les deux organismes. De plus, Le CILQ a conclu une entente de services avec le CEFQ et sa contribution est livrée en services plutôt qu'en espèces.

Le CILQ assure donc la comptabilité, la réception (appels et courriels) et la gestion des événements (formation et autres) du CEFQ. On avait évalué cette contribution à une valeur d'environ 18 000 $ pour 2017, mais le volume d'affaires du CEFQ ayant passablement augmenté, il est à prévoir que le support administratif augmentera également au cours de la prochaine année.

Depuis sa création en 2011, le Centre d'expertise Fromagère du Québec travaille sans relâche au développement du secteur de la transformation fromagère et ce, afin d'assurer et faciliter une production fromagère de qualité, saine, durable et rentable, et facilitant le développement régional.

Le mandat du CEFQ se définit selon 4 axes distincts :

- Services conseils techniques;
- Appui technique à l'amélioration de la qualité;
- Formation, vulgarisation et transfert technologique;
- Recherche et développement – Innovation.

Le début de 2017 a été marqué par l'arrivée en poste d'une nouveau directeur général, Mario Béland. Ce dernier a travaillé activement à structurer les activités du CEFQ et à établir des processus de fonctionnement, ce qui a permis de mettre l'emphase sur les services techniques et de desservir un plus grand nombre d'entreprises. Ainsi, à la fin de 2017, le CEFQ comptait 86 membres, dont 59 fromageries.

Compte tenu du volume de membres et d'affaires croissant, le CEFQ a embauché une troisième technicienne en juin dernier, Estelle Thériault, qui a de l'expérience en Assurance qualité et qui a d'abord travaillé à terminer le Guide de bonnes pratiques fromagères, en le complétant d'outils et grilles intéressantes pour les entreprises qui n'ont pas de système de contrôle qualité.

Olivier Laurin a quitté le CEFQ à la fin de décembre pour occuper un poste de fromager dans une entreprise. Son remplaçant Étienne Biotteau, formé à l'ENIL BIO, est entré en fonction en novembre et la transition des clients s'effectue graduellement. Un quatrième technicien devrait entrer en fonction au début de 2018.

Les démarches avec AAC continuent en vue de faire du CEFQ un centre bilingue pouvant desservir également l'Ontario et les Maritimes. Il est impératif de faire avancer ce dossier, compte tenu des projets de formation actuellement en discussion par plusieurs organismes, qui risquent réduire les sommes disponibles et de causer un certain éparpillement des ressources.

Concours Sélection Caseus

Photo : MAPAQ

Les lauréats du 19e concours Sélection Caseus ont été couronnés le 12 septembre, à Québec, au Musée de la civilisation, en présence de nombreux partenaires du secteur. Le processus avait cependant débuté bien avant puisque le jugement des 226 fromages concurrents présentés par 50 fromageries, avait eu lieu en mai. Un jury de 25 experts du secteur avait alors nommé 71 fromages finalistes.

De ce lot, 24 fromages se sont illustrés, dont le Pionnier, de la Fromagerie Nouvelle France (Estrie) et de la Fromagerie du Presbytère (Centre-du-Québec), qui a reçu le prestigieux Caseus Or, symbole d'excellence en matière fromagère au Québec. Il faut souligner que ces deux fromageries ont respectivement gagné trois et sept trophées.

Le Caseus Argent a été remis à la Fromagerie La Station (Estrie) pour le Chemin Hatley. Le Caseus Bronze a été décerné à la Fromagerie du Presbytère (Centre-du-Québec) pour le Religieuse. Le Caseus Longaevi, qui récompense un fromage qui est vieilli longtemps, a été attribué à la Fromagerie du Presbytère (Centre-du-Québec) pour son Louis d'Or 2 ans.

La mention spéciale du meilleur fromage biologique est allée au fromage Fleuron, des Fromagiers de la Table Ronde (Laurentides) et celle du meilleur fromage au lait cru au Pionnier de la Fromagerie Nouvelle France (Estrie) et de la Fromagerie du Presbytère (Centre-du-Québec).

Le comité directeur voit à la mise en œuvre du concours et à assurer la reconnaissance des gagnants. Le Conseil participe à ce comité depuis la fondation du concours dans le but de s'assurer que ce dernier réponde bien à la réalité du secteur.

Programme don de lait

Depuis près de 15 ans, les entreprises laitières québécoises participent au programme Don de lait. Ce programme vise à assurer un partage équitable des dons de produits laitiers dans la province et au cours de l'année. Le lait donné par les producteurs est livré ***gratuitement*** aux usines participantes qui le transforment ***gratuitement*** pour le remettre à BANQUES ALIMENTAIRES QUÉBEC (BAQ), par le biais d'un point de chute régional et selon un calendrier convenu entre l'entreprise et la Banque récipiendaire.

Ainsi, depuis 2003, ce sont près de 10 millions de litres de lait qui ont été transformés et donnés, dont la moitié par les entreprises membres du CILQ, et ce, sur une base régulière. Il faut souligner que ce programme s'ajoute aux autres dons réalisés sur une base individuelle par les entreprises.

En 2017, les 14 entreprises suivantes ont transformé et remis aux banques alimentaires du Québec 128 000 litres de lait, sous diverses formes :

Fromagerie Boivin

Fromagerie des Basques

Fromagerie Gilbert

Fromagerie Le P'tit Train du Nord

Fromagerie Perron

Fromagerie P'tit plaisir

Fromagerie Port-Joli

Fromages La Chaudière

Laiterie Chagnon

Laiterie De Coaticook

Laiterie De La Baie

La Pinte

La Trappe à fromage

Saputo Produits laitiers Canada

Nous tenions à souligner leur engagement. Les entreprises sont de plus conscientes des besoins des banques alimentaires et espèrent pouvoir transformer plus de lait pour ces dernières.

Le CILQ remercie

Le Conseil bénéficie de l'appui de plusieurs membres et organismes lors de la tenue d'événements spéciaux. Nous désirons souligner leur participation à titre de commanditaires et les remercier.

GOLF

COMMANDITES

Accès Ingrédients – R.A. Chisholm

AGAT Laboratoires

Alifab

Alain Royer consultant

CEFQ

EBR

Écolab Agro-Alimentaire et Breuvages

Élopak Canada

Falco Technologies

Industries d'acier inoxydable

Laporte Conseil

Les Producteurs de lait du Québec

Plastiques Silgan Canada

Quadra

Qualtech

Sani-Marc

Saputo Produits laitiers Canada

Smucker Food Canada

Sogenix

Tetra Pak Canada

FOURNISSEURS

Danone

Fromagerie Bergeron

Fromagerie l'Ancêtre

Fromagerie Perron

Laiterie Chalifoux et
les Fromages Riviera

Nutrinor

Parmalat Canada

Saputo Produits laitiers Canada

CONGRÈS

FOURNISSEURS

Danone

Fromagerie Bergeron

Fromagerie Blackburn

Fromagerie l'Ancêtre

Fromagerie Perron

Fromagerie du Champ à la Meule

Laiterie Chalifoux &
Les Fromages Riviera

Parmalat Canada

Saputo Produits laitiers Canada

Yoplait Liberté Canada

COMMANDITAIRES

Classe 1 « Prestige » :

EBR

Classe 2 :

Agropur

Classes 3 :

Falco Technologies

Financement agricole Canada

Les Producteurs de lait du Québec

Saputo Produits laitiers Canada

Classes 4 :

Nutrinor

Sani-Marc

Classes spéciales :

Parmalat Canada

Quadra

Transport Petit